

2302.

WINCENTY LUTOSŁAWSKI

LA CONSCIENCE NATIONALE

ET LA

LIGUE DES NATIONS

*Communication faite par l'auteur
à l'Académie des Sciences Morales et Politiques,
le 17 mai 1919.*

PARIS

ASSOCIATION POLONAISE POUR LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

—
1919

2302

WINCENTY LUTOSŁAWSKI

LA CONSCIENCE NATIONALE

ET LA

LIGUE DES NATIONS

*Communication faite par l'auteur
à l'Académie des Sciences Morales et Politiques,
le 17 mai 1919.*

INSTYTUT
BADAŃ LITERACKICH PAN
BIBLIOTEKA
80-330 Warszawa, ul. Nowy Świat 77
Tel. 26-68-63

PARIS

ASSOCIATION POLONAISE POUR LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

—
1919

WIRCHTVA LUTOWANINI

LA DOSSIERIE NATIONALE

ET AL.

LIGUE DES NATIONS

Communique pour l'année
de l'Association des Nations
de 1921

**Biblioteka Seminarium
Hist.-Lit. Polskiej U. J. P.**

8128.

ASSOCIATION POUR LE SOIN DES NATIONS

13318

Gabinet
Filologiczny
Im. G. Korbuta
M. V.

<http://rcin.org.pl>

PRÉFACE

Le sujet de cette communication faite à l'Académie des sciences morales et politiques occupe l'auteur depuis plus de vingt ans, et a été traité par lui dans de nombreux articles publiés pendant la guerre dans la *Polonia* de Paris en français et dans le *Dziennik Związkowy* de Chicago en polonais. La Conférence de la Paix a clairement démontré que beaucoup d'hommes politiques les plus éminents ne distinguent pas encore assez clairement les peuples des nations, puisqu'on a donné à l'ethnographie, qui n'est que la connaissance des peuples, une importance dominante, en négligeant souvent les conditions essentielles de la vie des nations. La nation polonaise ayant une conscience nationale très intense en a souffert le plus.

Dans ces circonstances l'auteur désire vivement savoir si la doctrine de cette brochure exprime la réalité de la conscience nationale de ses amis français, comme certainement elle exprime les convictions profondes de nombreux Polonais. Il sera très reconnaissant aux lecteurs qui voudront bien lui manifester leur adhésion ou leurs critiques, car cet opuscule n'est que le programme d'un grand livre, pour lequel l'auteur voudrait profiter de toutes les observations qu'on voudra bien lui faire.

W. LUTOŚLAWSKI.

Château Barby, par Bonneville,
Haute-Savoie.

PRÉFACE

La science moderne a subi une révolution profonde. Elle a cessé d'être une simple collection de faits et de théories, pour devenir une méthode de recherche qui s'appuie sur l'observation et l'expérience. Cette méthode a permis de découvrir de nouvelles lois de la nature et de résoudre des problèmes qui avaient été considérés comme insolubles. Elle a également permis de développer de nouvelles technologies qui ont amélioré notre qualité de vie. Cette révolution scientifique a été rendue possible grâce à l'effort collectif de nombreux chercheurs et à l'usage de nouveaux instruments de mesure. Elle a ouvert de nouvelles perspectives pour l'avenir et a permis de mieux comprendre le monde qui nous entoure.

Cette révolution scientifique a été rendue possible grâce à l'effort collectif de nombreux chercheurs et à l'usage de nouveaux instruments de mesure. Elle a ouvert de nouvelles perspectives pour l'avenir et a permis de mieux comprendre le monde qui nous entoure. Elle a également permis de développer de nouvelles technologies qui ont amélioré notre qualité de vie. Cette révolution scientifique a été rendue possible grâce à l'effort collectif de nombreux chercheurs et à l'usage de nouveaux instruments de mesure. Elle a ouvert de nouvelles perspectives pour l'avenir et a permis de mieux comprendre le monde qui nous entoure.

W. Bragg

William Bragg, 1890

LA CONSCIENCE NATIONALE

ET LA

LIGUE DES NATIONS

I. Conditions de la vie nationale.

Si nous considérons le développement de la conscience nationale en Europe durant les derniers siècles, nous remarquons certains faits qu'on oublie trop souvent quand il s'agit de nouveaux Etats nationaux à constituer. On ne peut jamais trop insister sur le fait que même la France, qui est l'Etat national le plus unifié et le plus centralisé du continent européen, est habitée par des populations ethnographiquement différentes, qui parlent des langues incompréhensibles aux Français, comme le basque, le breton, l'alsacien, le provençal, le flamand, le savoyard, le corse, sans mentionner de nombreux dialectes moins connus. Et c'est encore un fait certain que, parmi ces différentes populations, il y a un grand nombre de coutumes locales auxquelles on est bien attaché dans chaque région, sans que pour cela le Corse, le Breton, le Provençal, ou l'Alsacien cessent d'être Français.

UNITÉ LINGUISTIQUE EN PAYS DIFFÉRENTS.

Certaines populations de la France s'étendent au delà de ses frontières sous d'autres noms ou sous le même nom. Ainsi il y a des Basques en Espagne, les Catalans espagnols sont très proches de leurs voisins Français, les Gallois du Pays de Galles des Bretons, les Alsaciens

de leurs voisins d'Outre-Rhin. Cependant personne ne songe à réunir en un Etat national les districts où l'on parle des langues celtiques en France et en Grande-Bretagne. Tous les Alliés se sont laissé convaincre que l'Alsace est française et non allemande. Et ce qui devait être encore plus surprenant pour ceux qui ne distinguent pas l'ethnographie de la politique nationale, le mouvement régionaliste catalan, si fort et si audacieux en Espagne, n'a jamais émis l'intention de partager la France, pour former un Etat national avec les Français et les Espagnols qui peuvent s'entendre entre eux en catalan.

PEUPLES SANS ÉTAT NATIONAL.

Le Catalan possède une riche littérature, un caractère très expressif et particulier, mais il n'a pas formé un Etat national comme la France et l'Espagne. Le séparatisme catalan ne rêve rien de plus qu'une autonomie locale pour la Catalogne, et si certains esprits ardents vont jusqu'à proclamer la séparation politique, ils ne réussiront jamais à démembrer la France ou l'Espagne.

UNITÉ NATIONALE DE PEUPLES DIFFÉRENTS.

Ces faits particuliers, qui prouvent que l'unité nationale n'est pas basée uniquement sur les affinités ethnographiques ou linguistiques, se répètent aussi dans d'autres pays que la France. En Espagne, ce n'est pas seulement le Basque et le Catalan qui diffèrent du Castillan, mais aussi l'Andalou, le Valencien, le Galicien. Et ce dernier est très rapproché du Portugais, auquel il ressemble beaucoup plus qu'à l'Espagnol, sans qu'il y ait

en Galice aucun mouvement politique tendant à séparer cette province de l'Espagne pour l'unir au Portugal.

VARIÉTÉS D'ITALIENS.

En Italie de même, le Sicilien ne comprend pas le langage du Napolitain ni du Piémontais, ni du Vénitien, et tous apprennent le toscan. Le caractère ethnographique du Sicilien se ressent de l'ancienne colonisation grecque et des invasions arabes du moyen âge. Il est profondément différent de l'Italien du Nord qui a assimilé beaucoup d'éléments germaniques. Cependant l'unité de l'Italie a été le désir unanime des meilleurs esprits de la péninsule, non seulement depuis Dante, mais encore dans l'antiquité, quand les Romains eurent entrepris la conquête de l'Italie.

FRONTIÈRES NATURELLES.

Dans les trois exemples invoqués ici, il y a un facteur commun qui pourrait fausser nos conclusions. La France, l'Espagne, l'Italie ont des frontières naturelles très précises et on pourrait facilement s'imaginer que ce sont les Pyrénées qui ont créé une Espagne distincte de la France, et que les Alpes justifient la séparation nationale de la France et de l'Italie. Mais il est facile de montrer que les frontières naturelles, bien qu'elles facilitent grandement une unification nationale, ne sont pas plus essentielles à la formation d'une unité nationale que l'identité ethnographique ou linguistique.

GENÈVE ET LA FRANCE.

Il n'y a pas de frontières naturelles entre Genève et la France. Si la frontière naturelle était essentielle à une

vie nationale, il faudrait ou bien annexer Gex, Bonneville, Thonon et Evian à la Suisse, en laissant le Léman tout entier dans le même Etat, ou bien réunir Genève à la France. Mais aucune de ces deux solutions n'a pu être réalisée, malgré les avantages de différents genres qui pourraient en résulter. Genève a maintenu son caractère suisse, très différent du caractère français.

UNITÉ DE LA SUISSE.

Au début de la guerre on pouvait craindre pour l'unité nationale suisse en voyant le contraste énorme entre la Suisse romande et la Suisse alémanique, qu'on n'osait plus nommer Suisse française et Suisse allemande. Les journaux de Genève et de Lausanne prenaient parti pour la France, tandis que ceux de Zurich ou de Bâle paraissaient allemands. Cependant l'unité nationale suisse a résisté. Il n'y a aucun mouvement séparatiste qui tende à la démembrer selon des frontières purement ethnographiques; l'Italie ne prétend même pas au Tessin bien qu'elle puisse invoquer les frontières ethnographiques et les frontières naturelles à la fois. La Suisse ne revendique pas le pays de Gex ni la Haute-Savoie. L'existence même de la Suisse est un défi aux principes de la délimitation ethnographique ou géographique des nations. Si les Suisses forment une nation, il est évident que ce n'est ni la langue, ni les frontières naturelles qui constituent les nations.

FRANCE ET BELGIQUE.

Comme pour illustrer avec encore plus d'évidence cette conclusion négative, nous avons à côté de la France, la Belgique qui n'en est séparée par aucune frontière natu-

relle et qui est un pays bilingue. Les Allemands ont essayé en vain d'exploiter l'affinité qu'ils supposaient exister entre les Flamands et eux-mêmes.

EXISTENCE NATIONALE DE LA BELGIQUE.

Si ces relations entre l'unité nationale et la diversité ethnographique allaient être changées un jour, si jamais la Belgique devait être partagée entre la France et la Hollande, ce fait très improbable ne pourrait plus effacer le souvenir de la grande crise, dans laquelle Flamands et Wallons étaient unis pour défendre l'existence nationale de la Belgique, un pays sans unité de langage, de race, ni de territoire sous le rapport géographique. En admettant qu'une telle existence pourrait être éphémère, en tant que nous la reconnaissons comme existence nationale, elle prouverait toujours que l'unité nationale ne peut être déterminée ni par la linguistique, ni par l'ethnographie, ni par la géographie. Les frontières linguistiques et ethnographiques ne coïncident pas toujours avec les frontières nationales.

ETRANGERS NATIONAUX.

Il n'y a donc pas lieu d'être surpris que la ville de Dantzig, peuplée d'Allemands, se soit toujours en maintes occasions solennelles (1397, 1410, 1454-66, 1626-29, 1655-60, 1734, 1772, 1793, 1813) proclamée polonaise, ou que l'Alsace se sente française. Le caractère français de l'Algérie ou du Sénégal, de Madagascar ou de l'Indo-Chine pourrait devenir aussi réel que le caractère britannique de l'Australie ou de la Nouvelle-Zélande. On s'explique en revanche que les Français du Canada ne revendiquent aucunement leur union à la France.

INDÉPENDANCE POLITIQUE DES NATIONS.

Mais ce qui est encore bien plus déconcertant pour ceux qui aiment les solutions faciles, c'est que l'existence nationale ne dépend pas non plus de l'existence politique. On est tellement accoutumé à identifier la nation avec l'Etat qui la représente, puisqu'en Occident chaque nation est arrivée depuis longtemps à s'incarner dans un Etat national, qu'on ne conçoit pas aisément des nations véritables existant réellement sans aucun gouvernement national, comme c'était le cas pour la nation polonaise.

EXISTENCE NATIONALE DE L'ITALIE.

Les Polonais ne sont pas la seule nation dont l'existence ait démenti la fausse identification de l'Etat avec la nation. La France elle-même était divisée en plusieurs Etats sous des dynasties ennemies avant la Guerre de Cent ans. L'unité politique de l'Italie est récente, tandis que son unité nationale était déjà comprise par Dante et affirmée ardemment par Mazzini avant la réalisation de l'unité politique.

ARMÉNIENS, SIONISTES, YOUNGO-SLAVES.

De même l'Arménie, divisée depuis des siècles entre trois Etats voisins, sent son unité nationale et réclame l'unité politique. Les Sionistes juifs, dispersés à travers le monde, sont conscients d'une unité nationale et désirent un territoire national pour y développer cette vie nationale qui est une réalité vivante pour eux. Les Yougo-Slaves ont résisté à des siècles d'oppression et ils vont former un Etat national sans égard pour les différences

religieuses ou linguistiques qui séparent les Serbes, les Croates et les Slovènes.

NATIONS ET LEURS BESOINS.

Il en résulte qu'une nation peut exister sans unité et indépendance politique comme aussi sans unité linguistique et géographique bien que, d'autre part, chaque nation ait besoin d'un territoire clairement délimité et d'une langue nationale répandue dans ce territoire. Ce besoin n'est pas cependant d'une nécessité absolue. Les nations peuvent vivre longtemps sans la satisfaction légitime de leurs besoins, bien que leur vie devienne alors difficile.

L'UNITÉ ETHNOGRAPHIQUE.

On ne peut pas inclure parmi ces besoins l'unité ethnographique qui par sa nature est totalement différente de l'unité linguistique ou politique. Une nation peut aspirer à l'unité politique ou linguistique, mais elle ne peut pas facilement produire par ses efforts une unité ethnographique, si à son origine elle procède d'éléments ethnographiques différents, ce qui est plutôt la règle que l'exception.

ASSIMILATION D'ÉLÉMENTS DIFFÉRENTS.

Chacune des nations modernes a été formée par un mélange de races et d'éléments ethnographiques différents. Une nation est un groupe humain dû à une différenciation psychologique, qui implique une assimilation d'éléments ethniques variés. Précisément parce qu'il s'agit de créer une nouvelle unité d'un genre plus élevé, les différences d'ordre inférieur perdent toute importance.

IDENTITÉ ETHNOGRAPHIQUE DE NATIONS DIFFÉRENTES.

On le voit surtout à cet exemple frappant que la composition ethnographique de la nation française est presque la même que celle de la nation anglaise. Dans les deux nations, il y a des éléments germaniques, celtiques, latins et la proportion de ce mélange n'est pas uniforme. On ne peut pas dire que c'est l'élément celtique qui détermine le Français, car il y a des régions en Angleterre dont la population contient beaucoup plus d'éléments celtiques que celles de certaines régions de la France. Ce n'est pas non plus la prédominance de l'élément germanique qui constitue le caractère distinctif des Anglais, car certaines régions de la France ont encore plus d'éléments germaniques que les régions occidentales de l'Angleterre. On n'expliquera jamais la différence entre Anglais et Français par leur origine. Il y a une différence psychologique entre ces voisins qui s'accroît malgré leurs nombreuses relations. Un Français et un Anglais pourraient avoir exactement la même proportion de sang germanique, celte et romain dans leurs veines, sans que cette identité raciale puisse anéantir la différence nationale qui les sépare.

UNITÉ RELIGIEUSE.

L'unité religieuse n'est pas plus indispensable à la vie nationale que l'unité ethnographique, linguistique ou géographique. Il y a des gens de convictions religieuses différentes dans chaque nation. Renan et Voltaire n'étaient pas moins Français que Bossuet et Saint Vincent de Paul. Cette possibilité de profondes différences religieuses entre les membres de la même nation, nous prouve que la conscience nationale est indépendante de la conscience religieuse, ce qui est encore plus surprenant

que l'existence d'une nation sans unité linguistique ou géographique. On croirait que la religion est ce qu'il y a de plus essentiel pour déterminer la nature d'une âme, et on a vu les différences religieuses provoquer des luttes passionnées entre des individus et entre des peuples. Tant qu'un catholique n'est que catholique, il ne saurait se concilier avec un protestant qui ne serait que protestant, ou un musulman qui mettrait tout son cœur dans la foi du prophète. Mais quand on voit catholiques, protestants, musulmans de la même nation se sentir plus intimement unis entre eux qu'avec leurs coreligionnaires des autres nations, il faut admettre que l'unité nationale est une force supérieure aux divergences des confessions.

CONCILIATION DES CROYANCES DIFFÉRENTES.

On ne peut nier que les catholiques français voyaient des ennemis dans les catholiques allemands, pendant la guerre, tandis que prêtres et athées fraternisaient dans les tranchées françaises d'un côté, et dans les tranchées allemandes de l'autre. En Pologne, on a même vu un rabbin, un prêtre catholique et un pasteur protestant participer à la même cérémonie religieuse, l'enterrement des victimes de la brutalité ennemie. La différence religieuse, qui crée les plus grands conflits parmi les peuples qui ne sont pas encore devenus des nations, perd son importance au milieu d'une nation dans laquelle la conscience nationale prévaut sur tout autre sentiment. Cette conscience nationale détermine des affinités et des oppositions encore plus fortes que la foi religieuse, elle domine la vie entière totalement, en unissant entre eux des gens qui diffèrent profondément sous d'autres rapports.

II. Éveil de la Conscience nationale.

Une nation naît dans un certain peuple parlant une certaine langue et vivant dans un certain territoire, mais la vie nationale assimile différents peuples, elle n'est pas limitée à son territoire d'origine, et dans le choix d'un dialecte comme langue nationale elle ne dépend pas toujours des conditions politiques. C'est le Piémont qui a fourni la force militaire et diplomatique pour l'union de l'Italie, mais c'est le toscan et non le piémontais qui est devenu la langue italienne. La langue n'est qu'un instrument de la vie nationale, mais elle ne la détermine pas. Cette vie nationale une fois éveillée se sert de la langue, du territoire où elle a pris naissance, de tous les éléments ethniques assimilables et de différentes formes politiques pour un but qui dépasse de beaucoup les conditions extérieures qui ont favorisé l'éclosion d'une vie nationale.

FORCES NOUVELLES QUI TRANSFORMENT LA VIE.

La force qui réalise les buts de la vie nationale est une force nouvelle qui agit au fond des âmes et qui transforme les conditions de la vie matérielle. Pour arriver à s'en rendre compte, il faut remonter aux origines de la vie sur la terre et observer l'action des forces nouvelles qui se surajoutaient aux forces existantes, en les transformant.

VIE ORGANIQUE DANS UN MONDE INORGANIQUE.

La première de ces forces, c'était la vie organique, se manifestant dans les premières cellules au milieu d'un

monde inorganique. Chaque cellule organique paraissait bien faible; cependant la multiplication de ces cellules a produit des formes plus durables que les rochers, puisqu'aucun rocher de la surface du globe n'a gardé aujourd'hui sa forme d'il y a cinq mille ans, tandis que chaque ver qui creuse la terre et qui assimile laborieusement les éléments nécessaires à sa vie, conserve la forme qu'avaient certains de ses ancêtres les plus lointains.

Mais la vie organique au début paraissait attachée au sol dont elle puisait son alimentation. Les végétaux paraissaient avoir besoin d'un contact immédiat et prolongé avec ce sol pour vivre de leur vie qui ne leur donnait pas la liberté des mouvements. Ils puisaient leur alimentation de l'air et du sol d'une manière continue, ce qui constituait leur fonction principale.

VIE ANIMALE SUPÉRIEURE A LA VIE DES VÉGÉTAUX.

L'avènement d'un monde animal au milieu du monde végétal était dû à une force nouvelle qui émancipait considérablement l'être vivant du sol sur lequel il était né. L'animal s'alimentait d'une manière intermittente et n'était pas astreint à puiser son alimentation dans la terre. Il profitait du travail des végétaux, il s'en nourrissait et la recherche de la nourriture demandait des mouvements compliqués qui réveillaient déjà une activité psychique plus intense que celle que nous pouvons supposer chez les plantes.

VIE HUMAINE, SUPÉRIEURE A LA VIE ANIMALE.

Le monde animal, après des milliers de siècles de son existence, a subi une nouvelle transformation par la venue du premier homme. Considéré extérieurement, il était

inférieur à beaucoup d'animaux quant à la force, quant à la taille, quant à la longévité. Mais il y avait dans cet être frêle une force nouvelle, inconnue dans le monde dont il avait surgi : son organisme n'était plus uniquement régi par l'instinct animal, mais par une intelligence et par une volonté humaines, profondément différentes de l'instinct. Ces nouvelles forces allaient subordonner tout le monde animal à ce dernier venu, qui devait suppléer à son manque de force physique par des forces intellectuelles et morales.

TRANSFORMATIONS DE LA VIE HUMAINE.

Depuis l'avènement de l'homme, à différentes époques de nouvelles forces transformaient la vie humaine. C'était une succession de religions et d'institutions politiques, objets de longues luttes entre les hommes pour augmenter la liberté des individus, des classes, de l'expression des idées et des sentiments. C'était toujours une évolution dans une direction analogue à celle qui conduit de la vie végétale à la vie animale, de la vie animale à la vie humaine. Chaque fois qu'un progrès essentiel allait venir, il était contenu en germe dans quelques consciences individuelles qui le préparaient.

VIE DES ÉTATS.

Ainsi le long développement des formes de l'Etat a été l'œuvre, au début surtout, de chefs militaires, plus tard, surtout dans l'empire romain, des luttes juridiques, dans lesquelles certaines idées triomphaient. Mais l'Etat ne consiste que dans l'organisation des habitants d'un territoire et le lien politique qui les unit ne tient pas compte de leurs sentiments subjectifs. Il détermine

surtout les droits objectifs qui garantissent la sécurité individuelle des biens et de la vie des citoyens.

LUTTES ENTRE ETATS.

La lutte séculaire entre les Etats, après la chute de l'empire romain, avait pour but surtout des changements territoriaux et des avantages de sécurité pour les sujets de différentes dynasties, ou pour les croyants de différentes religions, aux dépens d'autres sujets ou d'autres croyants. L'acquisition des biens par la participation aux guerres de conquête n'est qu'une augmentation de la sécurité de vivre par des garanties contre la misère et la famine des individus ou des familles. Les violences et les cruautés commises dans ces guerres augmentaient la sécurité des vainqueurs aux dépens des vaincus. C'était une série d'épreuves pour déterminer qui serait le plus fort et pour lui soumettre les autres qu'il exploiterait à son avantage, tout en les protégeant contre ses ennemis. Il s'établissait ainsi une hiérarchie féodale, dans laquelle chaque vassal obéissait à son seigneur et commandait à ses subordonnés, ce qui constituait une assurance mutuelle pour tous les participants d'un système.

LA POLOGNE ENTRE DEUX DÉLUGES DE BARBARES.

Cette forme de féodalisme s'est propagée de deux centres différents qui entreprirent la conquête et la destruction de l'empire romain. Le féodalisme germanique envahit l'empire occidental, et le féodalisme musulman attaqua l'empire byzantin. Le seul pays en Europe qui garda son ancienne liberté et qui ne fut conquis ni par les barbares germaniques d'Occident, ni par les barbares musulmans fut la Pologne. C'est en Pologne

que la nouvelle force de la conscience nationale se manifesta clairement vers la fin du XIII^e siècle, en s'incarnant dans les personnalités puissantes de Świnka, archevêque de Gnesen, du roi Przemysław, assassiné par les Allemands (1296) pour ses aspirations à l'unification de la Pologne, et enfin du roi Władysław Łokietek qui réalisa cette unification, grâce à l'appui qu'il trouva dans la noblesse et le clergé. L'unification nationale était contraire aux intérêts particuliers des princes qui se divisaient la Pologne entre eux, mais elle était désirée par de nombreux Polonais dans un but profondément différent des buts de l'organisation féodale.

DANTE ET LA POLOGNE.

Le mouvement national polonais d'unification réalisait l'idéal politique de Dante pour l'Italie. Dante avait été contemporain de Świnka et du roi Przemysław, et il est possible que son idéal d'une unité politique de l'Italie ait pénétré en Pologne et ait contribué à éveiller dans un peuple très impressionnable et plus indépendant que les autres peuples de l'Europe, l'aspiration vers l'unité nationale, qui était un symbole de l'unité spirituelle déjà existante. Cette unité spirituelle entre ceux qui deviennent les organisateurs d'un mouvement national ne saurait cependant être produite par aucune influence extérieure. Elle se produit simultanément dans un grand nombre d'âmes au milieu du peuple qui va devenir une nation.

III. Nature de la conscience nationale.

Si l'on recherche l'explication psychologique de cette force nouvelle qui transforme la vie humaine plus pro-

fondément qu'aucun autre mouvement politique ou religieux, il faut étudier l'histoire de l'amitié entre individus humains. Il y a des gens sans cœur qui vivent sans amis, et n'ont que des relations basées sur des services mutuels. On nomme à tort amitié le sentiment intéressé qui unit de pareilles gens à leurs prochains. La véritable amitié naît de la rencontre des âmes qui se ressemblent profondément, et dont la relation ne dépend d'aucun avantage obtenu ou espéré. Cette amitié est un sentiment romantique, c'est-à-dire donnant à ceux qui l'éprouvent l'impression d'une réalité absolue indépendante des contingences éphémères de notre vie terrestre. Ce sentiment puise sa force dans un vague souvenir de préexistence et dans la ferme espérance d'un rapport éternel entre les amis. En rencontrant un véritable ami, on croit l'avoir toujours connu, et on s'imagine ne pas pouvoir en être séparé. L'amour romantique qui rompt souvent des liens matériellement établis au nom d'une affinité inconditionnelle n'est qu'une application particulière de l'amitié romantique.

FAMILLES SPIRITUELLES.

Le sentiment national ressemble à l'amitié romantique. Il unit d'une manière désintéressée non seulement des amis qui se connaissent mutuellement, mais un nombre indéterminé d'amis inconnus qui peuvent se révéler à la première rencontre. Il a une certaine analogie avec le sentiment qui unit les membres d'une famille spirituelle, par exemple les Dominicains ou les Franciscains. Ces grandes familles monacales fondées sur la règle de leurs fondateurs, unissent des hommes d'un type particulier qui peuvent mieux se comprendre entre eux qu'avec des étrangers, et qui ont ainsi l'un pour l'autre une sympathie potentielle.

INCARNATION DE L'ESPRIT NATIONAL.

Il y a un type du vrai Français, comme il y a un type du vrai Franciscain, mais il n'y a pas de règle formulée qui détermine la vie du vrai Français. Ces vrais Français ont été de tout temps une très petite minorité au milieu du peuple auquel ils appartiennent, de même que les vrais Polonais en Pologne ou les vrais Italiens en Italie. Certaines expériences communes servent à intensifier les sentiments nationaux et à les déterminer plus particulièrement par la création d'une tradition nationale historique.

AMITIÉ ENTRE LES NATIONS.

La conscience nationale n'introduit pas seulement dans la vie humaine une union plus profonde entre les membres de la même nation, mais elle éveille aussi un respect sincère de chaque nation pour les autres nations, et cela crée des liens internationaux beaucoup plus forts qu'ils ne peuvent l'être entre des Etats impérialistes ou entre différentes confessions. Ainsi la conscience nationale augmente la cohésion entre les hommes et aide à réaliser les buts poursuivis par les autres associations qu'ils ont formées en fondant des Etats et des Églises.

HUMANISATION DES PEUPLES.

Ce que l'homme a été parmi les animaux, le peuple, devenu nation, le sera parmi les autres peuples qui s'entre-dévorent et qui n'ont pas appris à s'aimer mutuellement. Chaque nation est naturellement amie des autres véritables nations, tandis que chaque Etat impérialiste est naturellement ennemi de ses voisins.

ESPAGNE ET SUÈDE.

Des peuples conquérants, comme les Suédois et les Espagnols, sont devenus pacifiques et ont cessé d'ambitionner des conquêtes, à mesure que leur conscience nationale les a amenés à respecter la liberté des autres, comme l'Espagne respecte l'indépendance du Portugal et la Suède celle de la Norvège. Dans les deux cas, nous avons un Etat plus fort et plus grand à côté d'un autre plus petit et plus faible qui, dans le passé, était uni à son voisin. Sans le respect mutuel des consciences nationales différentes, la séparation de ces Etats qui avaient un intérêt économique et politique à rester unis n'aurait pas été possible.

FORCE VOLCANIQUE DE LA CONSCIENCE NATIONALE.

La conscience nationale paraît souvent s'attaquer à ce qu'il y a de plus fort dans l'ordre politique, à l'Etat régi par la loi, idéalisé par la sanction religieuse de la relation entre sujets et souverains. La conscience nationale satisfait le besoin qu'a l'âme d'être unie indissolublement avec d'autres âmes du même type, pour accomplir avec elles, et seulement avec elles, les fonctions politiques qui jusque-là réunissaient indistinctement les habitants du même territoire ou les sujets du même souverain. La conscience nationale crée des conflits entre les citoyens du même Etat, dissout les liens entre sujets et souverains et conduit parfois à se faire condamner pour haute trahison des gens parfaitement honnêtes.

RÉALISATION DE L'IDÉAL POLITIQUE DE L'ÉTAT.

L'Etat exige pour sa sécurité l'organisation uniforme de tous les habitants de son territoire. Cet idéal politique

précède l'éveil de la conscience nationale, mais la réalisation complète et absolue de l'idéal politique de l'Etat est impossible sans une conscience nationale commune, au moins pour ceux qui ont le pouvoir politique dans l'Etat. Pour être réellement un bon citoyen de l'Etat il faut être uni à ses concitoyens par la même conscience nationale. L'ambition de réunir dans un même Etat des gens de conscience nationale différente conduit à des aberrations comme le pangermanisme ou le panslavisme.

ÉVEIL D'UNE CONSCIENCE NATIONALE.

La conscience nationale concrète qui a formé les nations modernes naît généralement d'abord chez certains individus d'un peuple déterminé et parlant une langue déterminée, mais elle ne dépend d'aucune limitation de race ni de langage. On peut très bien être né de parents allemands et se considérer comme allemand avant de se découvrir une âme polonaise ou française. On connaît de grands Français qui ont porté des noms allemands, et des Allemands d'origine française. On peut également arriver à l'âge mûr sans aucune conscience nationale et soudainement sentir s'éveiller en soi la conscience nationale qu'avaient nos parents, ou même une conscience nationale différente.

VOCATION NATIONALE DES INDIVIDUS.

La conscience nationale se surajoute à notre conscience générale et détermine finalement la vocation d'un individu dans la vie d'une nation. L'éveil de la conscience nationale assimile des gens de race différente et les fond dans une unité psychique, supérieure à l'unité biologique ou ethnographique de la race.

LIBERTÉ DU CHOIX.

Après une longue évolution des espèces animales d'abord et des races humaines ensuite, l'esprit s'émancipe du corps et de l'hérédité physiologique. Par un acte spirituel de la volonté pure, un homme peut rompre avec son passé et ses ancêtres, choisir le milieu qui l'attire, déterminer sa propre espèce psychique qui n'est pas toujours en rapport nécessaire avec son origine physique.

CROISSANCE DE LA LIBERTÉ.

Cette capacité de l'être humain pleinement développé de s'émanciper de ses traditions et d'accepter un idéal qui l'unit spirituellement à d'autres hommes, sans égard pour leur différence de race, est une force nouvelle dans l'humanité qui rappelle l'innovation dans le monde organique introduite par le mouvement spontané des animaux qui les distinguait des plantes attachées au sol. La vie nationale est aussi supérieure à la vie ethnologique des peuples que la vie animale était supérieure à la vie végétale.

ABOLITION DE L'EMPREINTE DE LA RACE.

L'individu soumis rigoureusement à l'influence de sa race, du milieu qui l'a vu naître, des coutumes de ses ancêtres, est comme une plante attachée au sol par ses racines. Quand il commence à sentir les profondes différences psychiques qui peuvent séparer les gens de la même race et du même milieu, il éprouve le besoin de s'unir avec ceux qui lui ressemblent psychiquement, même s'ils sont séparés de lui par leur race, leur hérédité et leur milieu.

NOUVELLE CLASSIFICATION.

La vie psychique est plus riche que la vie physiologique et, quand elle naît, elle entraîne une classification différente de celle qui était fondée sur les caractères physiques et héréditaires. Cette classification nouvelle ne peut être parallèle à l'ancienne, puisqu'elle résulte de l'introduction de facteurs supérieurs au facteur purement biologique. Le fait que l'homme, à un certain degré de son développement humain, peut avoir une initiative entièrement personnelle, indépendante de son entourage biologique, éveille en lui le besoin de se rapprocher de ceux qui lui ressemblent essentiellement sous le rapport de leurs initiatives, et ce besoin est la source de la formation de groupes capables d'assimiler différents éléments ethniques au moyen d'affinités d'ordre psychique. Lorsqu'un tel groupe vient à créer une histoire nationale, une littérature nationale, une vie nationale qui le distinguent des autres groupements purement ethniques, nous sommes témoins de la naissance d'une véritable nation.

POLOGNE ET ALLEMAGNE.

La conscience nationale polonaise a créé cette constitution unique au monde qui limitait au plus haut degré les droits dynastiques, en rendant le trône tout à fait électif depuis le XVI^e siècle. Ce développement, inauguré vers la fin du XIII^e siècle, embrassa au XIV^e siècle le Grand-Duché de Lithuanie qui comprenait la Ruthénie Blanche et la Ruthénie ou l'Ukraine. La polonisation de la noblesse lithuanienne et ruthène fut obtenue sans aucune violence, sans aucune promesse d'avantages matériels. C'était uniquement l'amour d'un idéal élevé

de vie nationale qui attachait à la Pologne les Lithuaniens, les Ruthènes, les Allemands de la Prusse et de la Courlande et qui à certaines époques attirait vers elle les Tchèques, les Hongrois et les Roumains.

L'Allemagne avec ses nombreuses dynasties qui se partageaient non seulement les pays allemands mais qui régnaient dans presque tous les pays de l'Europe, n'a pas connu de mouvement analogue à celui qui unifia la Pologne. Le peuple allemand avait plutôt une tendance à combattre les aspirations nationales de ses voisins, Polonais, Danois, Hollandais, Français, Italiens, Croates, Tchèques pour gagner des avantages matériels. L'empire allemand de 1871 ne comprenait pas tous les pays allemands et n'avait aucune tendance à les réunir. La séparation et l'opposition entre l'Allemagne et l'Autriche ne conduisit pas à une union nationale, mais à la conquête de l'Autriche par l'Allemagne, l'empereur d'Autriche devenant vassal de l'empereur d'Allemagne, comme ses confrères le roi de Bulgarie et le sultan de Turquie.

FRANCE ET ANGLETERRE.

Tout autre a été le sort de la France, qui au *xiv^e* siècle était encore divisée comme la Pologne un siècle plus tôt, et qui opéra son unification nationale par la Guerre de Cent ans. Le fait que la France a dû sa libération à une vierge inspirée est très caractéristique. Il symbolise le triomphe d'un droit nouveau sur le droit féodal qui était le règne de la force matérielle.

CROISSANCE D'UNE VIE NATIONALE.

Au sein d'un peuple déjà mûr pour la vie nationale, surgit un petit groupe d'esprits animés par la vision d'une

vie nationale, d'un service que leur peuple doit rendre à l'humanité, et c'est ce groupe qui forme le noyau d'une nation. Peu à peu le groupe s'accroît, en recrutant ses membres dans le peuple dont il provient, mais aussi parmi les étrangers établis dans le pays habité par ce peuple. Ainsi par exemple, dans la plupart des pays occidentaux, c'est une dynastie aidée par la noblesse féodale qui a créé les mouvements nationaux. Ce fait explique l'affection extraordinaire de certains peuples, comme les Anglais, pour leurs dynasties. En Pologne, le mouvement national s'est incarné dans une classe beaucoup plus nombreuse que la noblesse des autres pays, formant 10 à 14 % de la population, et cette classe s'est émancipée dès le xiv^e siècle de tout régime dynastique. En France, la bourgeoisie, après avoir aboli la royauté, cherche encore sa voie, dirigée par des hommes de valeur très inégale, mais aspirant toujours à une vie nationale française, profondément différente de la vie nationale de ses voisins, Espagnols, Italiens, Allemands ou Anglais.

ETRANGERS NATIONALISÉS.

Nous voyons dans chaque pays des gens d'origine étrangère jouer un rôle influent dans la vie nationale, comme Disraëli en Angleterre, Napoléon ou Gambetta en France, Bernadotte en Suède, Batory ou Jagiello en Pologne, Catherine II en Russie, et un grand nombre d'Israélites dans tous les pays. Les Juifs se distinguent parmi tous les peuples de la terre par la pureté de leur race ; mais justement à cause de cette prédominance de l'élément ethnique, ils leur est difficile de constituer une nation moderne et le Sionisme, qui est un essai dans cette direction, ne sait pas entraîner et unir tout le peuple comme les grands mouvements nationaux contemporains.

ALLEMANDS SUJETS DES ETATS NATIONAUX.

La guerre aura pour résultat la soumission d'un grand nombre d'Allemands aux nouveaux États slaves, et souvent on rencontre la crainte mal fondée que ces Allemands ne créent de grandes difficultés aux États dans lesquels ils vivront. On s'imagine leur résistance comme celle des Alsaciens à Strasbourg, des Italiens à Trieste ou des Polonais à Poznań. Pour quiconque connaît les Allemands, ces craintes sont chimériques. Il est fort probable qu'ils deviendront des Tchèques en Bohême, des Polonais en Prusse Occidentale, des Français en Alsace, parce qu'ils n'ont pas de conscience nationale dans le même sens que les Polonais, les Français ou les Tchèques. L'orgueil de servir un Etat puissant n'a rien de commun avec la conscience nationale. Cet orgueil demande des privilèges, tandis que la conscience nationale entraîne aux sacrifices.

EPREUVE DU PEUPLE ALLEMAND.

Pendant le XIX^e siècle, nous avons connu les Allemands vainqueurs, oppresseurs, conquérants. Mais dans les siècles passés, quand ils n'avaient pas la protection d'un Etat puissant, ils se laissaient facilement assimiler en Pologne, en Italie, en France, aux Etats-Unis selon l'adage « *ibi patria ubi bene* ». Et après la grande défaite de 1918, si les Alliés insistent sur les responsabilités encourues, si tous les coupables sont punis et si le peuple allemand est obligé de réparer les dégâts qu'il a causés, on verra que les Allemands fourniront la matière brute pour les nations environnantes : les Tchèques, les Polonais, les Serbes, les Italiens, les Suisses, les Français, les Belges, les Hollandais, les Danois, les Suédois et les Lithuaniens.

IV. Nationalisme moderne.

Le mot nationaliste a été employé dans un sens différent de celui dans lequel nous l'employons ici. On a appelé nationaliste celui qui voulait gagner par violence des citoyens fidèles à un Etat impérialiste, conquérant et agressif. Ainsi a-t-on qualifié de nationalistes les pangermanistes allemands, et aussi ces partisans d'un pangermanisme moscovite qui s'intitulaient panslavistes. Nous écartons cet usage abusif d'un terme qui est très utile quand on veut parler de la conscience nationale. Nous ne réserverons le nom de nationaliste que pour celui qui a éprouvé l'éveil d'une conscience nationale et qui désire y conformer sa vie politique et sociale.

NATIONALISME ET IMPÉRIALISME.

Le nationaliste est l'opposé de l'impérialiste agressif et conquérant. Il veut bien former des alliances et des fédérations entre nations diverses, mais il ne saurait vouloir imposer sa nationalité à ceux qui la refusent, à la manière des Allemands en Alsace-Lorraine ou en Posnanie. Le nationaliste accepte comme coreligionnaires volontaires les gens de tout peuple, de toute race, qui ont la même conscience nationale, mais il exclut de son activité nationale jusqu'à ceux de son propre peuple qui n'ont pas cette même conscience nationale.

On objectera peut-être que la conscience nationale est invisible, qu'il n'y a aucun moyen de la constater objectivement. L'intelligence et la volonté, qui ont distingué le premier homme de ses ancêtres animaux, étaient également invisibles et cependant elles ont inauguré dans l'existence de notre planète un règne humain, totale-

ment différent du règne animal et du règne végétal qui l'avaient précédé, tout comme la première cellule organique a introduit à la surface de la terre un genre de mouvement nouveau, la vie, qui n'existait pas auparavant.

La conscience nationale n'est chose incompréhensible que pour les impérialistes qui ne l'ont pas. Les nationalistes se reconnaissent facilement entre eux et forment un mouvement qui transformera la vie politique et sociale tout autant que la vie organique a transformé la vie inorganique ou que l'apparition de l'homme a transformé la vie animale.

Celui qui veut se faire comprendre complètement ne peut parler de conscience nationale qu'à ceux qui la possèdent. Cependant, il y a dans le monde actuel beaucoup d'individus qui, sans avoir jamais connu la vie véritablement nationale, aspirent à une politique et à une vie sociale qui ne sont réalisables que par la conscience nationale.

TYPE DU VRAI NATIONALISTE.

Le vrai nationaliste désire la liberté pour sa nation, mais il respecte celle des autres. Il ne veut subjugué aucun peuple, car il sait que toute conquête d'un peuple étranger détériore la vie nationale des conquérants et, en fin de compte, leur cause plus de préjudice qu'aux vaincus, chez lesquels la conscience nationale s'exalte par l'oppression. Il y a une relation profonde entre chaque nation et le territoire qui lui correspond historiquement. Ceux qui ont la conscience nationale pleinement éveillée préfèrent leur pays à tous les autres et ne l'abandonnent pas pour gagner des richesses, de la gloire ou de la puissance. Ils ne s'exilent que pour chercher ailleurs ce qui

pourrait servir leur nation, ou encore pour fuir le joug intolérable d'un gouvernement étranger. Le nationalisme est un mouvement international qui tend à reconnaître dans toute l'humanité le droit de chaque nation à vivre sa propre vie nationale, sur son territoire national, indépendamment de toute intrusion étrangère.

INTENSITÉ DE LA VIE NATIONALE.

L'intensité de la vie nationale ne dépend aucunement de l'extension du territoire sur lequel elle se développe ; la ville d'Athènes seule a exercé sur l'humanité une influence plus grande que l'Empire Romain tout entier et même que l'Empire Britannique. Quand on aura compris que la qualité importe plus que la quantité, qu'il s'agisse de la qualité des hommes ou de leurs œuvres, aucun peuple ne voudra risquer de détériorer sa vie nationale par l'annexion de territoires étrangers.

RÉACTION CONTRE L'IMPÉRIALISME.

Le véritable nationaliste est heureux de vivre et de mourir dans sa patrie, entouré de concitoyens animés de la même conscience nationale, sans être exposé aux conflits qui résultent des aspirations trop différentes entre les citoyens du même pays. Nous voyons déjà en Suisse, en Norvège et en Suède, une vie sociale très active, sans aucune ambition impérialiste. Le Portugal, la Belgique et la Hollande, qui ont encore de vastes colonies, ne s'en trouvent pas mieux et ne songent pas à étendre leurs possessions coloniales. Les États nationaux de l'avenir, lorsqu'ils auront acquis une indépendance complète et une alliance permanente avec leurs voisins, n'auront pas besoin d'agrandir leurs territoires pour perfectionner leur vie nationale.

EMPIRES ET NATIONS.

L'éveil de la conscience nationale dans l'humanité détruira graduellement la prédominance des grands Etats sur les petites nations. Car l'union internationale de ces petites nations, fondée sur le respect des lois et des traités, sera plus forte que n'importe lequel de ces Empires, toujours en état de lutte chronique avec les Empires voisins agressifs du même type. L'idéal de l'union internationale des peuples n'est entièrement réalisable qu'entre les nations libres qui se respectent mutuellement, et non entre des Empires au sein desquels un peuple opprime les autres.

MAJORITÉS SANS CONSCIENCE NATIONALE.

Pour réaliser dans un pays quelconque l'idéal d'une vie nationale qui puisse donner pleine et entière satisfaction à la nation qui l'habite, il faut un concours de circonstances qui ne s'est encore nulle part réalisé complètement, car dans tous les pays nous avons des majorités énormes sans aucune conscience nationale et des minorités dont les consciences nationales sont différentes.

V. Questions territoriales.

Pour inaugurer la transformation politique et sociale des peuples dans le sens d'une vie nationale, il faut prendre comme point de départ une loi internationale qui garantisse à chaque nation le territoire indispensable à son développement. Il faudrait aussi établir les conditions légitimes de certains changements possibles de frontières, afin que les erreurs inévitables qu'on commettra au Congrès de la Paix puissent être rectifiées, et qu'à

chaque nation soit assuré ce qui lui convient et ce qui lui est nécessaire sans faire tort à ses voisins.

Il s'agira de partager l'Europe tout d'abord, puis les autres parties du monde, entre les différentes nations, en tenant compte de toutes les circonstances qui pourront être invoquées par des représentants accrédités devant un tribunal international suprême.

TRIBUNAL INTERNATIONAL.

Dans ce tribunal, les nations qui se disputent un territoire auront le droit de plaider, mais elles ne pourront participer au vote qui décidera de leurs droits. Ce vote devra être décisif, et on exigera des juges de ce tribunal non seulement une compétence bien établie, mais aussi des qualités exceptionnelles d'intelligence et de caractère qui puissent assurer leur impartialité.

UNIFICATION NATIONALE.

Dans les temps récents, le problème des nationalités s'est un peu simplifié grâce à plusieurs mouvements nationaux analogues à celui qui, il y a cinq siècles, a uni les Polonais, les Lithuaniens et les Ruthènes dans la République Polonaise. Ainsi les Slovaques avec les Tchèques deviennent une nation tchéco-slovaque; les Slovènes, les Croates, les Dalmates et les Monténégrins s'unissent dans la nation serbo-croate ou yougo-slave, comme les Piémontais, les Lombards, les Vénitiens, les Toscans, les Napolitains, les Siciliens et les Sardes avec d'autres peuples de la péninsule italique ont formé la nation italienne, comme les Andalous, les Catalans, les Aragonais, les Galiciens et d'autres peuples de la péninsule ibérique ont constitué la nation espagnole.

CONCEPTIONS ÉLARGIES DES NATIONS.

Ces conceptions élargies des nations modernes en diminuent le nombre et facilitent la tâche de la distribution des territoires. Cependant il ne sera pas facile, même après l'anéantissement de la puissance allemande, de faire triompher le principe que chaque nation ait un droit exclusif sur son territoire national, ce qui n'exclut pas d'ailleurs la possibilité d'attribuer un territoire à plusieurs peuples avec l'égalité des droits quand, la population étant mixte, une délimitation ethnographique devient impossible.

L'application universelle du principe d'une répartition équitable des territoires du monde entre les véritables nations capables d'une vie nationale transformerait toutes les manifestations de la vie sociale : il y aurait dans chaque pays une agriculture nationale, une industrie nationale, un commerce national, un art national, une science nationale, une éducation nationale, et surtout une véritable politique nationale. Ces différentes manifestations de l'esprit national paraîtront futiles aux impérialistes qui voudraient voir une vie humaine uniforme sur toute la terre, à condition que ce soit leur peuple qui impose aux autres sa langue et ses aspirations.

SUCCESSION D'EMPIRES AGRESSIFS.

Nous avons vu depuis la chute de l'Empire Romain une succession d'efforts pour soumettre de vastes pays à un seul peuple. La domination des Arabes, puis des Turcs, a menacé sérieusement la civilisation européenne. Les Espagnols, en chassant les Arabes de la péninsule ibérique et en découvrant l'Amérique, ont embrassé les

ambitions de leurs anciens oppresseurs. De même les Moscovites, après s'être émancipés du joug des Tartares et avoir découvert la Sibérie, ont rêvé un Empire qui unisse l'Europe et l'Asie, en soumettant tous les peuples à un régime de servitude. Aujourd'hui l'Empire espagnol s'est démembré, l'Empire ture est en pleine décadence et l'Empire moscovite s'est écroulé. Quant à l'Empire britannique, il ne se maintient qu'en laissant les plus grandes libertés aux peuples qui l'habitent.

DESTINÉE DE L'ALLEMAGNE.

L'Allemagne aura le mérite d'avoir donné à l'idéal impérialiste une expression et une application si franche, si naïve et si conséquente, qu'elle a heureusement réussi à soulever contre elle les trois plus grands empires coloniaux et à discréditer son idéal pour toujours. Mais si elle réussissait dans son territoire national entre l'Oder et le Rhin à créer une vie réellement nationale, elle aurait des conditions exceptionnellement favorables pour unir les Allemands entre les Alpes et la Mer Baltique, et en faire une nation qui saurait se suffire à elle-même, sans menacer l'existence des autres nations. Une telle union allemande, si elle servait les intérêts de l'humanité, au lieu d'être aveuglée par ses propres ambitions, pourrait peut-être se faire pardonner les torts énormes du peuple et de l'Etat allemands.

AVENIR DE LA BOHÊME.

Pour l'avenir, c'est la Bohême qui présente le champ le plus intéressant de la lutte définitive entre l'impérialisme et le nationalisme. La Bohême étant entourée presque de tous les côtés par des populations allemandes,

ayant à l'intérieur de son territoire national historique plusieurs millions d'Allemands, paraît se trouver dans une situation absolument désespérée pour réaliser sa vie nationale. Si elle y réussit, ce sera un exemple frappant de la supériorité du nationalisme sur l'impérialisme dans l'organisation de la vie sociale et politique. En Bohême cependant, le problème présente moins de difficultés, parce que ce pays n'est habité que par deux peuples différents, dont un, les Allemands, s'est mis hors la loi par ses cruautés, par sa perversité, par sa déloyauté et par son oppression des Slaves.

DIFFICULTÉS DE LA POLOGNE.

La situation est beaucoup plus compliquée en Pologne, où, depuis le XIV^e siècle, trois peuples très différents, et même ayant été parfois ennemis entre eux, se sont confondus en une seule et indivisible nation polonaise, qui a créé la constitution politique la plus originale de l'Europe. Récemment il s'est produit un nationalisme lithuanien et un nationalisme ruthène, qui s'opposent au nationalisme polonais, et qui tendent à anéantir l'ancienne union des peuples, à laquelle la République Polonaise devait sa puissance.

POLONAIS ET RUTHÈNES.

Il y aura donc en Pologne, au début, quatre (ou cinq en comptant les Juifs) peuples différents et partiellement hostiles les uns aux autres. Les Polonais étant les plus nombreux ne voudront cependant pas abuser de leur supériorité. Ils ont donné la preuve de cette modération dès 1867, en Galicie, où ils ont tout fait pour émanciper le peuple ruthène en lui créant des écoles ruthènes, en

admettant volontairement la langue ruthène dans les tribunaux et en l'introduisant dans l'administration, alors qu'ils avaient le pouvoir politique prédominant et qu'il était en leur puissance d'opprimer les Ruthènes, tout autant qu'ils étaient eux-mêmes opprimés en Prusse par les Allemands. Il s'agira donc, dans la future République Polonaise, de réconcilier les Ruthènes et les Lithuaniens avec les traditions de l'ancienne union politique et religieuse, sans vouloir aucunement empêcher le développement d'une conscience nationale lithuanienne ou ruthène.

SORT DE LA SERBIE.

La grande Serbie aura dans ses frontières naturelles des villes italiennes qui ne deviendront pas facilement croates, et peut-être sera-t-elle forcée d'abandonner une partie de son territoire national à l'Italie pour les services rendus par les Italiens aux Serbes durant la guerre. Il y aura donc à concilier, en Dalmatie et en Istrie, deux nationalités très vives et très susceptibles, ce qui crée un problème plus compliqué qu'en Bohême, mais moins complexe qu'en Pologne.

VI. Politique nationale

La solution de pareils problèmes résultant des conflits nationaux doit être fournie par une théorie générale de la politique nationale, applicable aux circonstances variées de la vie nationale en Europe. Cette politique nationale de l'avenir ne pourra être conduite que par des nationalistes, et elle sera combattue par différentes espèces d'impérialistes, d'humanitaires et d'internationalistes qui regardent la politique nationale comme

mesquine et arriérée. Une lutte séculaire entre ces deux partis sera probablement nécessaire avant que la conscience nationale devienne assez répandue pour dominer la vie politique des peuples.

DÉVELOPPEMENT DE LA CONSCIENCE NATIONALE.

Il y aura plusieurs degrés de conscience nationale pour les individus. Un homme peut d'abord éprouver un attachement vague pour son pays, pour sa langue, pour les traditions nationales de son peuple, sans éprouver le besoin de sacrifices personnels pour perfectionner cette vie nationale qui l'attire. On peut se décider enfin à des sacrifices de plus en plus grands jusqu'à offrir tout son avoir et sa vie même pour la nation élue. Mais la voie du sacrifice n'est qu'une purification de l'âme pour la préparer à l'activité créatrice, et le plus haut degré de l'éveil de la conscience nationale, c'est la participation active au perfectionnement de la vie nationale par des inspirations qui deviennent le patrimoine commun de toute la nation.

HÉROS NATIONAUX.

L'homme qui pense, qui sent et qui agit pour tout un peuple, est le véritable héros national par excellence, qu'il soit artiste, organisateur social, homme politique, savant, philosophe, génie religieux, éducateur, grand industriel ou homme d'affaires. Le héros est d'autant plus grand qu'il sait mettre plus de consciences individuelles au diapason de la sienne et le culte des héros nationaux devient une conséquence naturelle de l'éveil généralisé de la conscience nationale dans un peuple.

TRANSFORMATIONS DES ACTIVITÉS HUMAINES.

Chaque activité humaine est transformée et approfondie par la conscience nationale, qui unit les individus d'une nation plus intimement qu'aucun autre lien social ou politique. Ce n'est qu'en considérant en détail les différentes manifestations de la conscience nationale qu'on peut arriver à se rendre compte de la force énorme et presque infinie que donne la satisfaction de ce besoin profond que possède l'homme de vivre et de collaborer avec ceux qui lui ressemblent le plus, qui sont de la même espèce psychique, qui comprennent chaque mouvement de son cœur, chaque idée de son esprit et qui, en les partageant, les lui retournent perfectionnés.

CARACTÈRE RELIGIEUX DU NATIONALISME.

Cette intimité de relations profondes avec notre entourage allume un feu d'amour semblable à celui que saint Paul décrivait dans sa lettre aux Corinthiens et qu'il éprouvait pour ceux qu'il avait convertis au christianisme. Mais l'amour de notre nation entraîne à une richesse de vie créatrice beaucoup plus grande que la charité envers nos coreligionnaires. Le christianisme, tel qu'il a été répandu dans l'humanité jusqu'à l'éveil de la conscience nationale, perfectionnait les individus et les relations entre individus ; la conscience nationale est destinée à perfectionner les peuples et les relations internationales pour les rendre aussi parfaites qu'ont pu être dans la vie chrétienne la plus pure les relations personnelles entre des saints.

LIGUE DES NATIONS.

La perfection des relations personnelles dépend de la

perfection des individus entre lesquels ces relations se forment. De même la perfection des relations internationales dépend du degré et de l'extension de la conscience nationale dans les nations qui y participent. Il est donc absolument essentiel pour le bon fonctionnement d'une ligue des nations qu'elle soit limitée à de véritables nations, et qu'on distingue les peuples sans conscience nationale de ceux qui sont devenus des nations, comme on distingue aux États-Unis les territoires des États. Avant d'admettre une nation dans la ligue qui décidera du sort de l'humanité, demandons ce qu'elle a fait pour l'humanité. Ce ne sont que les sacrifices qui donnent des droits. Pour la même raison les peuples criminels doivent perdre leurs droits aussi bien que les individus criminels dans une société bien policée. Quand on aura adopté ce point de vue, on verra qu'il y a des peuples qui existent depuis longtemps sans jamais avoir rien accompli qui ait justifié leur participation à la ligue des nations, ni même leur droit de former un Etat national.

EDUCATION DES PEUPLES.

De tels peuples ne peuvent pas être traités à l'égal des véritables nations sans un préjudice très grave pour les progrès de la vie nationale. Ils doivent être soumis à une administration internationale qui veille à leur bien-être et les empêche de devenir nuisibles à leurs voisins, par des agressions ayant pour but uniquement des avantages matériels, sans égard pour l'équité et la liberté des nations.

CONQUÊTES COLONIALES.

Ce principe d'une distinction entre peuples sauvages et nations civilisées a justifié la conquête de l'Algérie par

la France, et la plupart des conquêtes coloniales entreprises par les nations civilisées. L'Algérie était un repaire de brigands pendant des siècles, et elle est redevenue un pays civilisé, grâce à l'administration française. Il est possible que la vie civilisée introduite en Algérie par la France y éveille une conscience nationale algérienne qui sépare ce pays de la France, comme les Etats-Unis se sont séparés de la Grande-Bretagne. Mais le droit à l'indépendance nationale ne peut être concédé qu'à des peuples qui sont à même de prouver qu'ils possèdent une conscience nationale et une mission à remplir au service de l'humanité.

UNION SACRÉE DES CLASSES.

Une nation a besoin pour son existence nationale de l'accord de toutes les classes de la société, que crée une tradition historique commune. Dans les pays où un peuple est presque exclusivement voué à l'agriculture, en abandonnant à un autre peuple toutes les fonctions qui exigent l'intelligence, l'éducation et l'esprit d'entreprise, la classe agricole de la population, incapable d'exploiter seule toutes les ressources de son pays, ne saurait prétendre à une existence nationale séparée, ni à chasser du pays les classes intelligentes qui en assurent la vie économique.

Il y a des mouvements nationaux artificiels qui ne correspondent à aucun éveil d'une conscience nationale véritable. Certains peuples peuvent être temporairement excités à simuler les apparences d'une vie nationale dont ils ne sont pas capables en réalité. On a vu pendant la guerre, et après l'armistice, de tels mouvements créés par les Allemands en différents pays qu'ils occupaient.

RACE ET NATION.

Un peuple peut être très intelligent, très actif et ne pas avoir de véritable conscience nationale, car le sentiment de solidarité de race ne peut remplacer la force purement spirituelle qui a créé les nations modernes. On peut même dire que la pureté de la race d'un peuple qui n'a jamais assimilé des éléments ethnographiques étrangers, loin de favoriser l'éveil d'une conscience nationale, le retarde et le rend plus difficile, car l'orgueil de la race crée des distinctions de classes tandis que la vie nationale exige l'accord de toutes les classes, la coopération volontaire de tous les citoyens au bien national commun.

DOCTRINE DU SACRIFICE.

L'idéal de la vie nationale demande pour sa réalisation des sacrifices constants de tous les citoyens pour rendre meilleure la vie des générations futures qui mériteront de notre civilisation et devront l'augmenter. La lutte des classes, comme l'ancienne lutte entre Etats féodaux, a pour but des avantages matériels immédiats sans aucun égard pour la destinée future des nations et de l'humanité.

SOLIDARITÉ AVEC LES AÏEUX.

La conscience nationale lie entre eux, non seulement les contemporains, mais aussi les générations successives, établissant un lien conscient entre le passé et le présent, le présent et l'avenir. Pour un Français, qu'il soit plus ou moins religieux, Jeanne d'Arc ne saurait être une étrangère. Il y a une continuité de vie nationale qui unit les héros d'une nation et en fait des modèles lumineux pour les générations futures. Un héros c'est toujours celui

qui se dévoue pour les autres, et la vie nationale est une école de dévouement. Il est donc absurde de parler d'égoïsme national, car la conscience nationale nous excite à servir notre nation, afin que celle-ci puisse mieux remplir son rôle dans la vie de l'humanité.

VII. Organisation internationale.

Les chefs politiques dans chaque pays ne sont pas généralement le mieux qualifiés pour participer aux décisions d'une ligue des nations qui aurait à établir le bien de l'humanité entière, distinct du bien de chaque nation particulière. Il faudrait choisir pour cette haute fonction d'arbitres des gens qui puissent mettre sincèrement le bien universel de l'humanité au-dessus des intérêts particuliers de leur nation. Une séparation des pouvoirs nationaux et internationaux s'impose pour les mêmes raisons, pour lesquelles on a émancipé le pouvoir juridique du pouvoir politique dans chaque vionationale.

ÉGALITÉ DES NATIONS.

Afin que le pouvoir suprême de la ligue des nations puisse être respecté universellement, il faut une stricte égalité des droits de chaque nation qui y participe, comme en Suisse sont égaux les grands et les petits cantons, et aux Etats-Unis les grands et les petits Etats. Dans une vraie ligue des nations il n'y a pas de place pour les grandes puissances. La Hollande ou le Portugal devraient y avoir la même importance que la Grande-Bretagne ou la France. Tant que les grandes puissances coloniales voudront s'assurer des privilèges vis-à-vis des petites nations, l'accord reposera sur la force et non sur la justice.

DIFFICULTÉS PASSAGÈRES.

Il n'est pas surprenant qu'à la fin d'un grand conflit international les puissances victorieuses n'aient pas pu s'émanciper soudainement des préjugés séculaires qui faisaient prédominer les intérêts traditionnels nationaux sur l'idéal encore imparfaitement défini d'une harmonie des nations pour l'assurance d'une paix universelle. On avait lutté pour le triomphe de la justice sur la force, mais c'est la force qui a donné la victoire, et les Etats les plus forts ne pouvaient pas aisément reconnaître l'égalité des nations, telle que l'avaient maintes fois proclamée les Polonais et les Lithuaniens dans leur Union, le premier grand modèle d'une ligue des nations.

CONDITIONS ESSENTIELLES DU SUCCÈS.

Cependant c'est cet ancien précédent qui devra finalement prévaloir sur des conceptions plus récentes, si la ligue des nations doit devenir une réalité vivante, comme la fédération suisse ou les Etats-Unis d'Amérique. Si on limite la ligue aux véritables nations, qui ont souffert pour l'humanité, si on reconnaît leur égalité, et si on constitue un corps international indépendant des pouvoirs nationaux particuliers, en lui assurant par des sacrifices collectifs la force nécessaire pour l'exécution de ses verdicts, même vis-à-vis de n'importe quelle grande puissance, alors seulement la ligue des nations cessera d'être l'objet des critiques méprisantes qui mettent en doute la bonne foi de ses initiateurs.

GARANTIES MUTUELLES.

Une ligue des nations est un résultat inévitable de l'existence des véritables nations. La sympathie qui

réunit les êtres qui se ressemblent dans des nations distinctes, est incompatible avec la soif de conquêtes illimitées des anciens empires. La vie nationale basée sur l'amitié et la sympathie mutuelle des citoyens conduit chaque nation à respecter les nations voisines et à s'associer avec elles pour la garantie mutuelle de la sécurité nécessaire à chaque vie nationale. Une nation n'a aucun avantage à incorporer par la force des gens incapables de participer à sa vie nationale : ces sujets étrangers resteraient toujours des ennemis intérieurs qui entraveraient les meilleurs efforts dirigés vers l'idéal d'une harmonie sociale, possible uniquement entre des citoyens unis par la même conscience nationale. C'est pourquoi les véritables nations sont naturellement amies entre elles : leur coopération seule peut créer les conditions les plus favorables pour le libre développement national de chacune, tandis que leurs conflits ne peuvent reposer que sur des malentendus faciles à supprimer.

GRANDES FÉDÉRATIONS.

Mais avant qu'on puisse constituer un pouvoir central efficace pour les nations de l'Europe, il faudrait organiser plusieurs alliances entre les nations les plus proches, qui se ressemblent assez pour se comprendre le mieux. Il y a certaines nations en Europe qui par leur situation géographique et par leur caractère ont tout particulièrement la mission d'unir leurs voisins, et qui en union avec leurs voisins seraient capables de former des fédérations d'une grande force défensive contre toute agression, pour y développer librement la vie nationale des nations alliées.

RÔLE DE LA FRANCE.

C'est d'abord la France qui doit réunir autour d'elle les nations latines et semi-latines qui ont librement puisé en France les éléments de leur civilisation occidentale : Français, Anglais, Belges, Suisses, Italiens, Espagnols et Portugais forment une famille naturelle des nations occidentales, héritières de l'Empire Romain d'Occident. Si elles sont unies, rien ne pourra plus menacer leur existence. Elles ont un vaste héritage commun de souvenirs héroïques, de traditions sublimes, de chefs-d'œuvre littéraires et artistiques universellement admirés. En organisant rationnellement la production et l'échange entre ces pays et leurs colonies, on arriverait à satisfaire les besoins essentiels de tous leurs habitants sans dépendre d'autres contrées. Cette union latine, même si la Grande-Bretagne s'en séparait pour former avec ses colonies et les Etats-Unis une autre fédération, dominerait la Méditerranée occidentale, une grande partie de l'Afrique et de l'Amérique. Il se pourrait aussi que les Etats américains de langue anglaise, espagnole et portugaise forment une seule fédération, et alors la Grande-Bretagne resterait unie à la France.

RÔLE DE LA POLOGNE.

Une autre nation destinée à unir un grand nombre de peuples voisins afin de leur garantir la liberté nécessaire au développement national de chacune, c'est la Pologne, si elle réussit à s'entendre avec la Bohême et la Roumanie, sans abandonner son ancienne union avec la Lithuanie et la Ruthénie. Ces peuples attireraient à eux aussi les Lettons, les Esthes, les Finnois au nord, les Yougoslaves, les Bulgares et les Grecs au sud, pour

former un puissant rempart de la Grèce à la Finlande, entre l'Europe et l'Asie. Cette fédération aurait des éléments plus discordants et plus difficiles à souder entre eux que les nations de l'Union latine, les Etats d'une Union panaméricaine possible, ou les membres d'une Union britannique éventuelle. Mais les Polonais, situés au centre de l'Europe entre onze peuples qui tous ont connu l'oppression, et qui tous désirent la liberté, ont fourni dans l'histoire des preuves de leurs capacités conciliatrices et ils ont la mission historique de créer à nouveau ce rempart qui garantirait la liberté européenne par l'union des peuples émancipés récemment du joug allemand, ture ou moscovite. Cette nouvelle Europe centrale (sans l'Allemagne) formerait, grâce à la variété de ses climats et de ses ressources naturelles, un ensemble économiquement autonome qui saurait, comme l'union latine, satisfaire tous les besoins essentiels de ses cent vingt millions d'habitants, parlant une douzaine de langues différentes.

SOCIÉTÉ DES NATIONS.

Ce n'est que sur une entente entre de telles fédérations particulières que pourrait être édiflée d'une manière définitive la ligue générale des nations. On a cru pouvoir l'établir sous la tutelle de trois grandes puissances européennes avec le concours de deux puissances d'outre-mer qui n'avaient jusqu'ici jamais participé à la vie politique de l'Europe. Ce procédé n'a pu créer que des liens très faibles, insuffisants pour garantir sérieusement la paix universelle, tandis que chacune des fédérations ici indiquées suffirait à elle seule pour défendre tous ses membres contre toute agression injuste.

CONCLUSIONS

I. La conscience nationale est un lien spirituel qui unit les individus de la même espèce psychique plus intimement qu'aucun des liens sociaux antérieurs. Le sentiment d'union intime et durable de l'individu avec sa nation entraîne la subordination de tous les intérêts individuels à l'idéal national, afin que l'individu tienne compte dans toutes ses actions des besoins de la vie nationale.

II. Il faut distinguer la conscience nationale des liens sociaux antérieurs, à savoir :

1. de la solidarité de race, produite par l'unité ethnographique d'un peuple. Chaque nation assimile des éléments ethnographiques différents, mais elle n'unit pas toujours tous les hommes du même peuple. La nation française comprend certains nègres cultivés du Sénégal, des Arabes d'Algérie, des étrangers qui se sont fixés en France et qui ont acquis la conscience nationale française, mais elle n'embrasse pas les Français du Canada, qui font cependant partie du peuple français.

2. de la solidarité politique qui existe entre les sujets d'un souverain ou les citoyens d'un Etat libre. Ainsi les peuples soumis aux Habsbourgs en Autriche n'ont jamais formé une nation autrichienne, tandis

que les Polonais, sujets de trois souverains différents, appartenaient à la nation polonaise.

3. du lien qui unit les croyants d'une Eglise. Catholiques, protestants, musulmans ou libre-penseurs peuvent être des Français véritables. Voltaire ou Renan étaient Français comme Bossuet ou Gratry. La variété des convictions religieuses n'affaiblit pas l'unité nationale, mais elle l'enrichit, en montrant la force d'un lien supérieur aux divergences religieuses qui jusqu'ici créaient les plus grands conflits. Certaines croyances religieuses répondent mieux à certaines nations. Il est juste de dire que la majorité des plus grands Polonais de tous les siècles ont été catholiques, mais il n'est pas indispensable d'être catholique pour être Polonais.

III. Le sentiment individuel qui a préparé dans l'humanité l'éveil des consciences nationales n'est autre que le besoin d'une amitié parfaite et désintéressée, particulier aux âmes les plus nobles. La nation est un groupe d'âmes qui se ressemblent assez pour devenir véritablement amies. L'amour de la nation est l'amour de tous ceux qui seraient capables de devenir nos meilleurs amis, car ils sont à même de nous comprendre le mieux. La conscience nationale ouvre une perspective illimitée à l'amitié parfaite, une amitié romantique, révélatrice de l'infini et de l'absolu, qui nous fait croire à la préexistence et à l'immortalité de ceux que nous aimons. La vie nationale nous rapproche d'un nombre indéterminé d'amis, qui nous donnent un bonheur continu et infini. Pareille amitié ne saurait être inféconde. Elle conduit ceux qu'elle unit à l'accomplissement d'une mission nationale dans l'humanité.

IV. Le groupe d'amis immortels qui créent une nation n'est toujours qu'une faible minorité au milieu d'un peuple qu'on identifie à tort avec la nation dont il porte le nom. Ainsi la véritable nation française consiste de tous les grands Français connus qui se sont dévoués pour elle de différentes manières, comme Jeanne d'Arc et le maréchal Foch, Saint Louis et Napoléon, Pascal ou Descartes, Lavoisier ou Pasteur. Elle comprend en outre beaucoup de Français obscurs qui partageaient les idées et les sentiments de leurs plus illustres compatriotes et qui les aimaient ; même des étrangers de tous pays sont devenus sincèrement Français et ont consacré leur vie à la France. Mais on ne peut pas inclure dans la véritable nation française les profiteurs de guerre ni les bolchevistes qui excitent l'ouvrier au chômage, quand il faut travailler de toutes nos forces pour satisfaire les besoins du peuple ; on ne peut compter comme vrais Français ni les riches égoïstes qui ne pensent qu'à leur plaisir, ni les pauvres prolétaires qui ne pensent qu'à leur misère, ni les ministres qui n'ont servi que leur propre ambition, ni les journalistes qui ont servi les intérêts de l'ennemi. Le nombre de vrais Français en France n'est pas grand, mais ce sont eux qui ont accompli seuls tout ce dont la France peut être fière.

V. Ni l'unité ethnographique, ni l'unité linguistique, ni les frontières naturelles, ni l'unité religieuse, ni l'indépendance politique ne sont des conditions absolument indispensables de l'existence nationale. Les Polonais de la Pologne libre parlaient le polonais, le latin, le lithuanien, le ruthène, le blanc-russien et l'allemand, sans que cette diversité linguistique les ait empêchés de constituer un Etat indivisible en 1791. Il y a une nation armée

nienne bien que les Arméniens vivent sous trois gouvernements différents. Il y a une nation irlandaise quoiqu'elle ait perdu sa langue et son indépendance politique. Il n'y a pas de nation prussienne quoique la Prusse ait été un Etat puissant. Le peuple allemand a créé deux grands empires, mais il n'a pas manifesté des aspirations nationales pareilles à celles de la France, de la Pologne, de l'Italie ou même du Japon. On ne sait pas si les Allemands auraient su résister, s'ils avaient été soumis à une domination étrangère aussi longtemps que les Français de Bordeaux aux Anglais, ou les Grecs d'Athènes aux Turcs.

VI. Quand au sein d'un peuple surgit une véritable nation, elle cherche les conditions les plus favorables à son existence, et elle demande surtout un territoire national conforme à ses traditions historiques et à ses besoins économiques. Elle répand dans ce territoire une langue nationale appropriée et elle arrive même parfois à une conciliation des divergences religieuses, comme dans l'Union de Brest (1595) qui fut un effort pour rapprocher les Ruthènes de confession grecque des Polonais catholiques romains. L'unité nationale est une unité psychologique supérieure à l'unité biologique d'une race ou l'unité ethnographique d'un peuple. Elle est même plus profonde que l'unité religieuse des fidèles d'une Eglise. La participation à l'unité nationale est un acte libre et spontané de l'individu qui, émancipé de ses attaches matérielles, recherche son espèce psychique pour s'unir aux êtres qui lui ressemblent le plus profondément, sans égard pour les différences matérielles qui jusque-là paraissaient former des barrières infranchissables.

VII. La vie nationale transforme tous les détails de la vie sociale en les différenciant dans chaque pays et en imprimant un cachet particulier sur l'agriculture, le commerce, l'industrie, l'éducation, l'art, la littérature, la vie religieuse, les mœurs et même sur la science de chaque nation. Les particularités de la vie nationale sont des créations originales qu'on ne peut pas déduire des conditions matérielles ni même de la tradition historique. Cependant les conditions géographiques du territoire national et la tradition de l'histoire nationale contribuent à déterminer les aspirations nationales et la satisfaction des aspirations territoriales et économiques crée des conditions favorables pour la vie nationale.

VIII. Les frontières d'un Etat national ne peuvent pas dépendre principalement des considérations ethnographiques. Les différents peuples ne sont qu'une matière première pour la formation des nations modernes. L'Alsace allemande fait naturellement partie de la France et le Canada français de la Grande-Bretagne. Les arguments les plus importants pour la délimitation des territoires nationaux sont d'ordre historique, géographique et économique.

1. Quand un territoire avait appartenu pendant des siècles à une grande nation, et quand, sous le régime de la force et des usurpations dynastiques, il en a été arraché par la violence, il doit être rendu à ses propriétaires légitimes sous le régime de la justice internationale. Pour cette raison l'Alsace doit appartenir à la France, la Prusse occidentale avec Dantzig et Elbing à la Pologne, Constantinople et Smyrne à la Grèce. Cependant les habitants d'un territoire arraché par la violence à une nation vivante doivent

avoir le droit de décider finalement de leur sort quand la désannexion aura duré aussi longtemps que l'annexion inique.

2. Quand une nation habite la plus grande partie d'un territoire qui constitue une unité géographique naturelle, elle aspire à posséder ce territoire tout entier, comme son territoire national. Ainsi la nation française s'est répandue dans les frontières naturelles de la France, et de même l'Italie, l'Espagne, la Grande-Bretagne ont leurs frontières naturelles. Le bassin de la Vistule tout entier appartient à la Pologne, le plateau de Bohême à la nation tchèque. Ces deux nations avaient, il y a six siècles, une frontière commune qu'elles ont perdue par les conquêtes de la Prusse, mais elles ne se résoudront pas facilement à considérer la Silésie comme une terre allemande.

3. Un territoire peut avoir beaucoup plus d'importance économique pour une nation que pour une autre. Ainsi Dantzig est le seul port de la Pologne, tandis que l'Allemagne en a plusieurs, de sorte qu'elle a négligé le port polonais. Le duché de Cieszyn produit le coke indispensable à l'industrie polonaise qui n'en possède pas d'autre, tandis que la Bohême a autre part des charbonnages donnant du coke. Mais les arguments économiques sont rarement décisifs. Ils s'ajoutent aux arguments historiques et géographiques dont ils peuvent augmenter l'importance. La division de l'Europe en territoires nationaux déterminés doit assurer à chaque véritable nation son indépendance économique par rapport aux nations voisines.

4. Une nation qui regagne son indépendance après avoir subi le joug d'un ou de plusieurs États qui

avaient conquis ou partagé son territoire, a le droit d'organiser sa vie nationale dans tout le territoire qui lui fut injustement arraché, même si ce territoire est habité par plusieurs peuples qui aspirent à leur propre indépendance. Ces aspirations devront être satisfaites à mesure qu'on pourra prouver sous un régime de liberté qu'elles n'ont pas été artificiellement suscitées par les ennemis de la nation ayant des droits historiques sur le territoire disputé.

IX. Pour qu'un peuple soit reconnu comme ayant une vie nationale, le particularisme ethnographique ou linguistique et même l'indépendance politique ne suffisant plus, il faut une capacité de production originale dans les arts, les sciences, la vie sociale et politique. Un peuple ne peut acquérir des droits dans la société des nations que par les services qu'il rend à l'humanité.

X. Le nombre des nations véritables est limité dans l'humanité comme le nombre des espèces dans un genre animal ou comme le nombre de corps réguliers en stéréométrie. C'est une grande erreur de croire que chaque peuple doit devenir une nation véritable. Il y a des peuples qui n'ont jamais eu de vie nationale complète, comme les Provençaux, les Basques, les Bretons qui sont tous Français. Une nation véritable doit avoir une mission à remplir dans l'histoire, car la raison d'être des nations ce sont les services qu'elles rendent à l'humanité. Les croisades ont été un service rendu par le génie français, la Commission d'éducation nationale constituée en 1773 fut un service de l'esprit national polonais. Dante justifie par son existence l'indépendance de l'Italie, Shakespeare celle de l'Angleterre. Un peuple peut

avoir formé un Etat puissant sans jamais être arrivé à une vie véritablement nationale qui se manifeste principalement par l'originalité de la vie sociale et l'activité créatrice dans tous les champs de la production humaine. Pour l'organisation d'une ligue des nations il est essentiel de distinguer les vraies nations des peuples qui n'ont pas de conscience nationale. Bien des peuples ne pourraient invoquer des services rendus à l'humanité pour justifier leur participation à la ligue des nations.

Włoteka Seminarium
Hist. Lit. Polskiej U. J. P.

8128.

TABLE DES MATIÈRES

I. CONDITIONS DE LA VIE NATIONALE. 1-9

Différentes langues en France — peuples répartis entre	1
différents Etats — Catalans en Espagne et en France —	2
unité nationale de peuples différents — variétés d'Italiens —	3
frontières naturelles — Genève et la France — unité de la	4
Suisse — France et Belgique — Flamands et Wallons —	5
Allemands qui se sentent Polonais — Alsaciens français —	6
indépendance politique. — unité nationale — à distinguer	6
de l'unité ethnographique — assimilation d'éléments diffé-	7
rents. — identité ethnographique de nations différentes —	8
unité religieuse — conciliation des croyances différentes.	9

II. ÉVEIL DE LA CONSCIENCE NATIONALE. 10-14

Piémontais et Toscans — forces nouvelles qui transfor-	10
ment la vie — végétaux et animaux — venue du premier	11
homme — son infériorité — force intellectuelle et morale —	12
évolution humaine — vie des Etats — guerres de conquête —	13
hiérarchie féodale — La Pologne entre deux déluges de	13
barbares — trois grands Polonais — Dante et la Pologne.	14

III. NATURE DE LA CONSCIENCE NATIONALE. 14-23

Besoin d'amitié désintéressée — son caractère roman-	15
tique — familles spirituelles — Dominicains et franciscains —	15
incarnation de l'esprit national — amitié entre nations —	16
augmentation de la cohésion entre les hommes — huma-	16
nisation des peuples — amitié des nations — Espagne et	17
Suède. — Etat et nation — éveil d'une conscience nation-	18
ale — émancipation de l'esprit — l'union spirituelle do-	19
mine les divergences de race — nouvelle classification des	20
hommes — affinités psychiques deviennent décisives —	20
Pologne et Allemagne — France et Angleterre — croissance	21
d'une vie nationale — étrangers nationalisés — rôle	22
des Juifs — Allemands sujets des Etats nationaux —	23
épreuve du peuple allemand.	23

IV. NATIONALISME MODERNE. 24-27

Abus du terme nationaliste — nationalisme et impéria-	24
lisme — type du vrai nationaliste — intensité de la vie na-	25
tionale — réaction contre l'impérialisme — Empires et	26
nations — majorités sans conscience nationale.	27

V. QUESTIONS TERRITORIALES. 27-32

Territoire national indispensable — rectification des	27
erreurs commises au Congrès de la Paix — partage de l'Eu-	28
rope — tribunal international — unification nationale —	29
conceptions élargies des nations — transformation des ac-	29
tivités sociales — succession d'empires agressifs — destinée	30
de l'Allemagne — avenir de la Bohême — difficultés de la	31
Pologne — Polonais et Ruthènes — sort de la Serbie.	32

VI. POLITIQUE NATIONALE. 32-38

Nécessité d'une politique nationale — conflit entre na-	32
tionalistes et impérialistes — développement de la consci-	33
ence nationale — sacrifices et activité créatrice — héros	33
nationaux — transformation des activités humaines —	34
caractère religieux du nationalisme — perfectionnement des	34
relations internationales — Ligue des nations — condi-	34
tions d'admission — éducation des peuples — conquêtes	35
coloniales — union sacrée des classes — mouvements natio-	36
naux artificiels — race et nation — doctrine du sacrifice —	37
solidarité des générations successives — Pas d'égoïsme natio-	38
nal.	38

VII. ORGANISATION INTERNATIONALE. 38-42

Distinction des compétences — séparation des pouvoirs	38
— égalité des nations — difficultés passagères — condi-	39
tions essentielles du succès — garanties mutuelles — gran-	40
des fédérations — rôle de la France — union latine — rôle	41
de la Pologne — véritable Europe centrale — base de la	42
Société des nations.	42

CONCLUSIONS : 43-50

K. 13318

K.13318